



## FAUVILLERS

GT 6  
2 avril  
2019

### Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ?	1
Les constats mis en avant par le diagnostic	1
Ce que vous avez dit....	2
Pour aller plus loin...	2
Exemples de bonnes pratiques	2
Quelques mots clefs précisés	3
Exemples de bonnes pratiques (suite)	3

### THEME : Tourisme et mobilité

## De quoi parle-t-on ce soir ?

Au même titre que l'agriculture et la sylviculture, le **tourisme** fait partie des secteurs économiques ruraux dits « traditionnels ». En effet, en particulier en Ardenne, le tourisme est étroitement lié aux espaces naturels et représente donc une opportunité économique non délocalisable. Cependant, malgré de nombreuses initiatives (depuis l'échelle européenne jusqu'à l'échelle villageoise), le tourisme en Ardenne reste confidentiel. A Fauvillers, l'existence du **pré-RAVeL** représente une opportunité à saisir, tant en termes touristiques que de déplacement.

**La mobilité**, au même titre que la sécurité routière, est une préoccupation commune à tous : automobilistes, piétons, cyclistes, transporteurs, personnes à mobilité réduite ... Chaque usager est, de près ou de loin, concerné, ce qui fait de cette thématique un enjeu important pour le cadre de vie.

Trois grands enjeux conditionnent l'évolution de la mobilité : la crise environnementale liée aux changements climatiques, la fin du pétrole bon marché et la croissance de la demande de mobilité, Face à ces enjeux, le Gouvernement wallon promet :

- un aménagement du territoire tenant compte des défis de mobilité (en densifiant et rassemblant l'habitat et les services/activités économiques),
- une mobilité active (en développant de manière significative la mobilité douce, le potentiel étant largement sous-exploité en Wallonie),
- les transports en commun et les offres de mobilité alternative (en positionnant les transports en commun comme épine dorsale de la mobilité durable et en les articulant avec des offres complémentaires).

## Les constats mis en avant par le diagnostic

Le tourisme fauvillersois est porté par de nombreux acteurs à différentes échelles et la fréquentation semble croissante. Il bénéficie de nombreux atouts touristiques régionaux. **L'attractivité principale de la commune est son réseau de sentiers** (Pré-RAVeL, VTT, randonnée et trail ...) **mais aussi un tourisme de mémoire original** (3 parcours historiques).

Les paysages et les pôles touristiques proches de Bastogne et du lac de Haute-Sûre sont également un atout.

L'hébergement est relativement diversifié, de qualité et en augmentation malgré le camping en faillite. Le nombre de résidences se-

condaires diminue et représente 6% du parc de logements. L'HoReCa est peu développé, malgré la présence d'un restaurant étoilé.

Bien que les pôles voisins soient accessibles grâce à la N4, les villages sont relativement dispersés, **la commune assez peu accessible** et certains services en partie hors de la commune (commerces, emploi). Les déplacements en voiture sont donc inévitables. Le réseau routier est peu dense mais ramené au nombre d'habitant, il est important. Le covoiturage s'organise.

Les **infrastructures cyclables** existent pour les loisirs (avec notamment le **pré-RAVeL** qui n'est pas encore aménagé) mais sont

peu adaptées pour les déplacements utilitaires (pas d'aménagement en voirie) ; les infrastructures piétonnes non touristiques sont peu développées.

La seule offre publique de transport est celle du **TEC** mais sa fréquence, ses horaires et ses itinéraires sont inégaux selon les utilisateurs. **La Locomobile** est une alternative de plus en plus utilisée par les Fauvillersois.

Quelques aménagements piétonniers ont été réalisés, en partie sur des initiatives citoyennes.



## Ce que vous avez dit en matière de tourisme et de mobilité

« La mobilité active est plébiscitée par tous vu l'existence d'un réseau de sentiers hiérarchisés et assez dense »



Le syndicat d'initiatives local et sa foire aux plantes sont reconnus par les habitants.

Si la population cite l'offre touristique voisine et certains éléments patrimoniaux comme sources d'attractivité, elle pense d'abord au **RAVeL pas encore aménagé et largement sous-exploité**.

La population précise que l'offre d'hébergements touristiques est inégalement répartie sur la commune et qu'il en manque particulièrement pour les groupes. Le manque d'offres en HoReCa est unanime.

Pour la population, la **N4 nuance l'isolement de la commune**. Cependant, elle dénonce la difficulté de se

déplacer sans voiture y compris au sein de la commune où les villages sont éloignés et Fauvillers en particulier, excentré, alors qu'il concentre la plupart des services.

La population apprécie les éléments existants de mobilité (chemins, aménagements piétons) comme base de développement et énumère les nombreuses améliorations possibles. La **mobilité active** est donc plébiscitée par tous vu l'existence d'un **réseau de sentiers hiérarchisés et assez dense** (nombreux sentiers et surtout un pré-RAVeL traversant la commune du nord au sud). Cependant, l'entretien de ce réseau et sa valorisation pour des déplacements

utilitaires quotidiens restent une faiblesse aux yeux de la population.

Les citoyens sont attachés aux **transports publics** car leur existence est une garantie de mobilité pour tous. Néanmoins, ils déplorent l'offre insuffisante en dehors des périodes scolaires, et non adaptée de manière générale.

Certaines facilités offertes par la Commune sont citées par une partie de la population, d'autres n'ont pas connaissance de ces services (y compris la Locomobile) ce qui renforce l'impression des difficultés à se déplacer sans voiture.

« Le manque d'offres en HoReCa est unanime »

### Pour aller plus loin dans la réflexion, quelques questions à se poser...

Comment entretenir et promouvoir le tourisme vert et la valorisation du patrimoine bâti ? Comment s'inscrire dans l'offre touristique voisine (complémentarité avec le tourisme de mémoire à Bastogne et le tourisme nature au Grand-Duché du Luxembourg), provinciale (tourisme vert et sportif), régionale (projet massifs) et européenne (marque Ardenne) ?

Comment garantir que demain, chacun puisse se déplacer de manière adaptée ?

## Exemples de bonnes pratiques

### COVOIT'STOP :

« Covoit'Stop » est un réseau d'utilisateurs responsables (inscrits et signataires d'une charte qu'ils s'engagent à respecter) de la Province de Liège. Le système est prévu pour des trajets ponctuels, entre des lieux déterminés, vers des destinations variées ou des trajets réguliers mais selon des horaires flexibles. Il ne nécessite pas d'arrangement préalable entre utilisateurs. C'est un complément des transports publics : il permet de rejoindre facilement une gare ou un arrêt de bus.



### LUXCOVOITURAGE

Le site Internet de covoiturage "Luxcovoiturage.be" est né, en 2005, suite notamment à un partenariat avec les communes de Habay, Léglise et Neufchâteau.

Luxcovoiturage propose une interface entre, d'une part, un offreur de moyen de transport et, d'autre part, un demandeur via un site Internet provincial de covoiturage. C'est un service gratuit qui a comme objectif de faciliter le covoiturage. Il s'adresse à toutes les personnes intéressées : demandeurs d'emploi, personnes en formation, de jour ou en soirée, travailleurs frontaliers, avec ou sans véhicule, pour le travail ou pour les loisirs ...

Luxcovoiturage.be est désormais partenaire de carpool.be qui offre le même service au niveau de la Belgique. Afin de favoriser le covoiturage, de nouveaux parkings de covoiturage sont créés en partenariat avec l'Asbl Taxistop (dont l'objectif principal est de rationaliser l'usage des biens personnels selon le leitmotiv « faire plus avec moins ») et les Communes.

## Quelques mots clefs précisés



### LE PROJET DES MASSIFS FORESTIERS

Veillant à gérer au mieux toutes les facettes de la filière forêt-bois, l'Asbl Ressources Naturelles Développement (RND), sous la tutelle du Commissariat Général au Tourisme (CGT) et du Département de la Nature et des Forêts (DNF) œuvre depuis 2009 à la valorisation touristique des forêts wallonnes.

Le projet de « massif » préconise de valoriser les « massifs forestiers » dans une logique de produits touristiques. Quatre « massifs forestiers » développent aujourd'hui un concept qui leur est propre et s'inscrivent dans une philosophie commune « La Forêt, c'est l'Ardenne ». Ces massifs sont :

- La Grande Forêt d'Anlier,
- La Grande forêt de Saint-Hubert,
- La forêt du Pays de Chimay,
- La Forêt de la Semois et de la Houille.

La Région Wallonne a confié à RND la coordination des acteurs de terrain. Ses principales missions sont de fédérer les structures de portage de chaque « massif forestier » afin de valoriser les activités qu'ils proposent au profit d'un projet commun qui associe, de façon innovante, Tourisme et Forêt, et de développer le concept générique « **Les Forêts d'Ardenne** ».

Concrètement, ce projet cherche à développer une manière commune de communiquer, une signalétique, une identification des produits liés à la forêt : séjours, événements, grands équipements, valorisation du balisage pédestre, équestre et cyclo...



### LA LOCOMOBILE

La commune de Fauvillers bénéficie des services de la Locomobile (société coopérative à responsabilité limitée et finalité sociale) depuis 2011. C'est un service de taxi social existant sur 19 communes. Sur la commune de Fauvillers, près de 100 personnes différentes ont déjà fait appel au moins une fois à la Locomobile. Ces personnes sont originaires de 10 villages ce qui montre une couverture globale de la commune. Plus de 15 de ces personnes ont plus de 80 ans ce qui confirme un rôle dans le maintien à domicile et dans la vie sociale.

Les statistiques de la Locomobile montrent que son utilisation sur la commune de Fauvillers est en forte croissance (140 prises en charge en 2011, 513 prises en charge en 2017). Plus précisément, ce service est d'abord sollicité pour faire des courses (hors administrations) puis rendre des visites, se déplacer pour les loisirs ... et se rendre aux rendez-vous médicaux. Au niveau des catégories d'âges, ce sont les 40-64 ans qui s'en servent le plus.



### LE RAVeL

Le Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVeL) compte plus de 45 itinéraires locaux balisés pour les balades à pied, en vélo, à cheval, en roller... Ces voies vertes sont progressivement reliées entre elles pour former 10 itinéraires régionaux et 4 itinéraires internationaux qui couvrent l'ensemble du territoire wallon.

Le RAVeL est un réseau officiel de voiries géré par l'Administration de la Région wallonne (Service Public de Wallonie) au même titre que les autoroutes et les routes régionales.

Le pré-RAVeL, lui, est réalisé à l'initiative d'une commune, d'une province ou de la Région wallonne. En général, sa gestion au quotidien relève de la compétence d'une commune. Comme son nom l'indique, le pré-RAVeL est une solution intermédiaire avant l'aménagement du RAVeL. Il n'y a donc aucune obligation quant au type de revêtement.

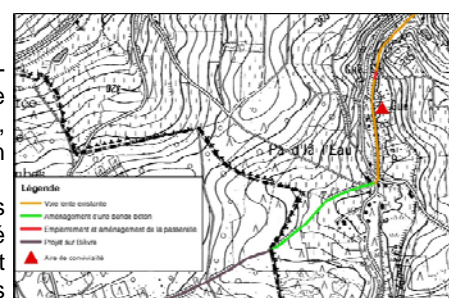
## Exemples de bonnes pratiques (suite)

### FINALISATION DE LA VOIE LENTE ENTRE DAVERDISSE ET BIÈVRE

(projet transcommunal subventionné à 90% par le PCDR) :

Des cheminements existaient déjà entre Gembes et Daverdisse sur la commune de Daverdisse, puis vers la commune voisine de Wellin. Le PCDR de la Commune voisine de Bièvre envisageait une liaison entre Graide-Station, Vresse-sur-Semois et la France (projet Interegg). Ainsi, il manquait juste un tronçon pour assurer la continuité du cheminement.

Outre les aménagements de la voie lente (utilisation aisée par les différents usagers, cohabitation des usages, durabilité des aménagements, facilité d'entretien, remplacement d'une passerelle sur l'Almache), l'aménagement comprend également la réalisation d'un espace de convivialité et de repos ainsi qu'un panneautage spécifique.



Carte de localisation (bureau Impact)

## Opération de développement rural de la Commune de Fauvillers



### Administration communale de Fauvillers

Place communale, Fauvillers, 310

6637 FAUVILLERS

Tel : +32 (0)63 / 60.83.23



### Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A

6730 Tintigny

Agents de développement

- Sophie ORBAN

- Bruno Echterbille

Tel : 063 440 202



### Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Valentin LABOREY & Cécile ROMAND, auteurs de programme

Petit Sart 26 à 4990, LIERNEUX

Tel : 080 418 681

## Pour en savoir plus...

6 projets européens en faveur de l'Ardenne

<http://interreg.visitardenne.com/index.php/fr/>

Site de Carpool

<https://www.carpool.be/>

Site de la Province du Luxembourg pour la mobilité (dispositifs, livre blanc ...)

<http://www.province.luxembourg.be/fr/mobilite.html?IDC=3229#XBETZNTKiUk>

Site du RAVeL

<https://ravel.wallonie.be/home.html>

Cahier n°9 de la FRW « À pied, à vélo, les voies vertes au quotidien »

[https://www.frw.be/store/p177/%C3%80\\_pied%2C\\_%C3%A0\\_v%C3%A9lo%2C\\_les\\_voies\\_vertes\\_au\\_quotidien\\_-\\_Cahier\\_9.html](https://www.frw.be/store/p177/%C3%80_pied%2C_%C3%A0_v%C3%A9lo%2C_les_voies_vertes_au_quotidien_-_Cahier_9.html)

Site de la Fédération des gîtes de Wallonie

<https://www.gitesdewallonie.be/association/la-federation-des-gites-de-wallonie>

Site de la Locomobile

<http://www.servicelocomobile.be/>

Commissariat Général au Tourisme

<https://www.tourismewallonie.be/>

Retrouvez-nous sur  
le Web :

[www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info)

Retrouvez-nous sur  
Facebook :  
[PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDR-Fauvillers)

## Rappel du calendrier

- **Mardi 5 février : Vie associative** (culture, sport, associations, infrastructures, activités) – **Gouvernance** (gestion communale, gouvernance) – **Communication** (infrastructures, réseaux, communication communale, liens entre les citoyens)
- **Mardi 12 février : Cohésion sociale** (solidarité, bien-être, indicateurs de cohésion sociale) – **Services** (publics fragilisés : petite enfance, enfance et jeunes, aînés, santé ...) – **Logement**
- **Mardi 26 février : Cadre de vie et aménagement du territoire** (Schéma de Développement Communal, patrimoine) – **Villages** (espaces de convivialité)
- **Mardi 12 mars : Nature, environnement** (paysages, propreté, nuisances, épuration) – **Ressources** (énergie, PAED, forêt, eau)
- **Mardi 26 mars : Economie** (entreprises, emploi, ZAEM, commerces) – **Agriculture** (Diversification, accès à la terre) – **Produits locaux** (artisanat)
- **Mardi 2 avril : Tourisme** (HoReCa, produits touristiques, acteurs touristiques, hébergements, pré-RAVeL) – **Mobilité** (mobilité douce, voiture, TEC)